Rédaction de notice technique ou d'utilisation :

Les notices techniques sont des écrits informatifs. Elles visent à informer le client sur le fonctionnement, l'utilisation, l'entretien et même le dépannage du produit.

Ce sont donc des documents techniques qu'il faut mettre malgré tout à la portée du plus grand nombre. Il faut préciser la nature du produit, informer sur les applications, signaler les particularités d'emploi et indiquer quels sont les résultats attendus.

Formellement, elle se composent de textes assez courts et descriptifs, qui accompagnent un produit : désignation des constituants du produit, définitions, explications sur les fonctions et applications de l'objet.

1. Rédiger avec un ordre logique

Pour rédiger une notice, vous devez, comme pour tout travail de rédaction, suivre un plan logique d'apport des informations. Cela se fait en utilisant des paragraphes et chapitres et en enchaînant les paragraphes par des courtes phrases de liaison.

En général, une notice est précédée d'un sommaire afin que le lecteur aille directement au but sans avoir à lire toute la notice.

Ensuite, on peut trouver une introduction sur les fonctions de l'appareil étudié.

Puis dans chaque paragraphe donné dans le sommaire, on explique les actions à réaliser. Chaque paragraphe doit être introduit par quelques phrases expliquant ce que l'on va faire dans ce paragraphe.

2. Etre efficace dans son descriptif

Pour faire le descriptif efficace des actions à réaliser, il est intéressant d'utiliser le style télégraphique.

Exemple:
-
-
-
ou
1-
2-
3-
Dans chaque item, il faudra donner des ordres à l'utilisateur de l'appareil en utilisant des verbes à l'infinitif ou à l'impératif.
Exemple:
- Créer le fichier ;
- Lancer le service ;
ou
- Créez le fichier ;
- Lancez le service ;

3. Faciliter la lecture

Afin d'être le plus efficace possible, sachant que l'on s'adresse à des personnes plus ou moins spécialistes, selon la notice, utiliser un vocabulaire technique adapté accompagné d'illustrations (photos, schémas, impressions écran, documents scannés...)

4. Votre notice

Dans le cadre de la Saé 1.03 nous vous demandons de créer une notice qui comporte deux aspects : une description de ce que vous avez fait avec la machine et un guide utilisateur pour pouvoir le reproduire.